



PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto  
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 70823513

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	25/06/2026	26254990

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances critiques	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
25/06/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S013C026
(9) RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 083F1066
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FX-980-RB (F)	08/03/2021	20/11/2003
Marque	Désignation commerciale	
CITROEN	C2	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7JMKFVB97049285	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
MCT3101RT777	ES	
Document(s) présenté(s)		

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
147229

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

**FX-980-RB**  
**CT:25/06/2026**

N° D'AGRÈMENT : S013C026  
N° SÉRIE : VF7JMKFVB97049285  
N° D'IMPRIMÉ : C70823513

S013C026  
26254990  
XXXXXXXXXX

**Défaillances critiques :**  
6.2.7.a.3. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement : sécurité compromise

**Défaillances majeures :**  
1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante  
3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences C  
4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AV  
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG  
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVG, ARD, AV, ARG  
5.3.1.b.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Un élément de ressort ou de stabilisateur est endommagé ou fendu AVG  
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact AV  
6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures ARD

**Défaillances mineures :**  
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AV  
3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux AR  
4.7.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Mauvaise fixation du feu  
6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute  
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AV

**Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :** 15/03/2022 : 115367 km / 18/06/2024 : 129280 km

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	G	AVANT	D	ARRIERE
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-5.0 m/km		
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :		21 %		9 %
Forces verticales :		622 daN		438 daN
<b>Frein de service</b>				
Forces de freinage :	224 daN	193 daN	166 daN	148 daN
Déséquilibre ( $<20\%$ ) :		14 %		11 %
Forces de freinage (efficacité) :	224 daN	193 daN	166 daN	148 daN
Taux d'efficacité global ( $\geq 50\%$ ) :	68 %			
<b>Frein de stationnement</b> Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) :	13 %			
<b>Émissions à l'échappement</b>				
CO ralenti ( $\leq 0.3\%$ ) :	0 %	CO ralenti accéléré ( $\leq 0.2\%$ ) :	0 %	Lambda (0.97 à 1.03) : 1.025
<b>Feux de croisement</b> (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.1 %			